1. accouchement dans les convulsions
2. défaut de la vesicule du fiel.

Rapport de deux observations Envoïées à l'academie par M. Pietsch.

n.° 418.

Dans la 1.ere observation nous voions que M. P. a été mandé pour une femme Enceinte de deux Enfans, Et à terme. son visage était bouffi; ses Extremités, surtout les inferieures Etaient œdémateuses; sa langue avait été blessée par les dents En 3 Endroits. Des convulsions violentes avaient occasionné le dernier accident. on a présumé qu'elles dépendaient d'une indigestion. L'émétique a été prescrit. la Malade a rendu des alimens Et des glaires brunatres; cequi a été accompagné de convulsions. M. P. Examina l'état de l'orifice de la Matrice il le trouva dilaté de la largeur d'une piece de 24. s les membranes Etaient intactes. il quitta la Malade, fut mandé trois heures après Et trouva l'orifice suffisament dilaté pour l'introduction de la main. Les membranes Etaient alors rompües. l'enfant présentait l'occiput. il Etait vivant. les jours de la Mere Etaient menacés. M. P. a été chercher les pieds de l'enfant qui se présentait, puis ceux d'un 2.d. le 1.er Est Mort pendant qu'on le tirait, le dernier, Environ un quart-d'heure après sa sortie.

Nous pensons avec les meilleurs auteurs que l'émétique n'était point indiqué dans le cas En question. il Etait possible

ARC 28 d. 11 n.° 43
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

de tirer parti des 3 heures qui se sont écoulés entre le 1.er et le 2.e instant ou M. L. a été mandé: dès qu'il a eu reconnu que l'orifice était dilaté de la largeur d'une pièce de 24 s., nous croions qu'il aurait du percer les membranes et faire écouler l'eau qu'elles contenaient. ces moiens simples qui auraient détendu les fibres de la matrice eussent peut-être fait cesser les convulsions et procuré la sortie du 1.er enfant sans exposer sa vie. vraisemblablement ~~la sortie~~ le 2.d eût vu le jour de la même manière. si les convulsions avaient persisté. les saignées du bras ou du pied selon que la cause avait primitivement affecté la matrice ou le cerveau; les relachans les plus expéditifs portés immédiatement sur les bords de l'orifice devaient être mis en usage. ou ces remèdes auraient procuré l'accouchement sans danger, ou du moins ils auraient promptement facilité l'introduction de la main dans la matrice dont les enfans auraient pu être tirés vivans; puisqu'ils ne sont morts que pendant ou peu après leur extraction.

~~[illegible]~~ l'intention de M. L. ~~qui~~, en prescrivant l'émétique a ~~[illegible]~~ été de détourner de l'utérus l'irritation qui déterminait les convulsions.(a) mais la saine chirurgie ne verra pas de bon œil cette pratique dans le cas cité: elle peut être très dangereuse.

Dans la 2.e observation on voit qu'en examinant le cadavre d'une femme morte en couche, M. L. n'y a point trouvé de vesicule

biliaire

(a) il a été d'ailleurs être fondé à prescrire l'émétique par rapport à l'indigestion soupçonnée.

biliaire. le conduit hépatique, à sa sortie du foie contenait un calcul ~~biliaire~~ semblable à une noix muscade. il était plus dilaté qu'à l'ordinaire. M. C. en a présumé qu'il tenait lieu de la vésicule du fiel ~~biliaire~~. il pense que le calcul a été engendré dans la substance du foie, et en conclut que les calculs biliaires ne se forment pas par l'épaississement de la bile dans la vésicule; mais que leur noiau vient du foie et grossit par l'accumulation et le dessèchement de la bile autour de ce noiau.

Les faits rapportés dans cette observation ne sont point sans exemple. les réflexions qu'ils ont fait naître à M. C. ne me parraissent point fondées. ce chirurgien prétend que le calcul trouvé dans le conduit hépatique a pris naissance dans le foie cela peut être. cependant il me paraît plus difficile d'accorder que le calcul formé dans le foie ait été transmis dans le conduit hépatique que d'admettre son origine dans le conduit.

× La conclusion de M. C. sur la formation des calculs biliaires me paraît hazardée. un cas particulier ne peut faire loi.

La . . .

~~× De ce qu'il n'y avait point de vésicule biliaire et qu'il se trouvait un calcul, M. C. en conclut que les calculs sont formés par l'épaississement de la bile hépatique, et non par celui de la bile vésiculaire. nous croions cette conclusion hazardée, parce qu'il n'est pas prudent de faire une loi générale d'un cas particulier.~~

La pratique ne fournit pas tous les jours des faits rares. Si les 2 observations dont nous venons de rendre compte à l'académie n'offrent rien de neuf, l'auteur n'en est donc pas responsable et ne mérite pas moins d'être encouragé.

4 J.er 1781

Lauverjat

Académie nationale de médecine, Bibliothèque